

# ((O))APRAM

Paris, le 15 décembre 2025,

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre **Assemblée Générale Annuelle** qui se tiendra en présentiel le :  
**Jeudi 15 janvier 2026 à 17h45 précises**  
**Aux Salons de la Maison des Arts & Métiers**  
9 bis, avenue d'Iéna – 75116 Paris

Avec le soutien de notre partenaire  que nous remercions.

L'Assemblée Générale ne pouvant valablement délibérer que si le quart des membres est présent ou représenté, votre présence, ou votre pouvoir, est nécessaire dès 17h45. A défaut de quorum, une nouvelle Assemblée Générale devra être à nouveau réunie.

Vous pouvez remplir de manière très rapide et en quelques clics le [pouvoir en ligne sur notre site](#) ou, à défaut, télécharger le pouvoir [ici](#), le signer et nous le retourner par mail à : [secretariat@apram.com](mailto:secretariat@apram.com). Le pouvoir peut être laissé en blanc, nous le remettrons à un membre du bureau ou du CA le jour de l'AG.

L'ordre du jour sera le suivant :

- rapport d'activité par la Président et les Vice-présidents
- rapport de la Commission de Trésorerie
- rapport du Trésorier, quitus, approbation de la cotisation 2026
- rapport des Presidents de Commissions
- élections au Conseil d'Administration
- questions diverses.

## Elections au Conseil d'Administration :

Clémence Touillier dans le collège Conseils, est rééligible pour un 2ème mandat.

Les mandats de Coralie Devernay et Pierre Massot dans le Collège Avocats viennent à expiration. En conséquence, sont à pourvoir 2 mandats dans le Collège Avocats

Si vous désirez faire acte de candidature, veuillez écrire à notre Secrétaire Isabelle Hegedus par mail à : [isabelle.hegedus@germainmaureau.com](mailto:isabelle.hegedus@germainmaureau.com), avant le 1er janvier 2025 minuit.

Je vous remercie de bien vouloir (au choix) :

- Confirmer en ligne votre participation à l'Assemblée Générale
- Confirmer en ligne, de manière distincte, votre participation au cocktail qui suivra à 19h30
- Nous adresser votre pouvoir, dès aujourd'hui, et au plus tard le 14 janvier 2026.

Pour mémoire, seuls les membres à jour de leur cotisation 2025 sont admis à participer à l'Assemblée Générale et au Cocktail.

Nous comptons vivement sur votre présence le 15 janvier ou, à défaut, sur l'envoi de votre pouvoir.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prie de croire, chers Amis, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Julien Delucenay  
Président

**Pièces à télécharger : la convocation, le pouvoir et l'invitation au cocktail**